

# GRÂCE-HOLLOGNE 2000



L'aéroclub  
de la force  
terrestre



LI  
Confrèrèye da  
Droguègne



Le  
déménageur  
Fossoul S.P.R.L.  
& Fils



Avec ce numéro,  
le calendrier  
des ramassages  
de déchets.

[ trimestriel NUMERO 4 ]  
[ décembre 2000 ]

Meilleurs vœux pour l'an 2001

# édito



Le dimanche 8 octobre, 13.201 électeurs dont 1.067 ressortissants de l'Union européenne se sont rendus aux urnes afin de procéder au renouvellement du Conseil communal.

Les résultats de ces élections communales ont été validés par la Députation permanente du Conseil provincial de Liège en sa séance du 20 novembre. En conséquence, le nouveau Conseil communal (27 sièges) sera composé comme suit :

La liste N°2 - Ecolo - 3 sièges

La liste N°5 - PS - 14 sièges

La liste N°8 - PSC - 2 sièges

La liste N°10 - PRL-MCC - 3 sièges

La liste N°14 - RVDB - 5 sièges

Dès le 13 octobre, l'acte de présentation de ma candidature aux fonctions de Bourgmestre a été déposé, conformément aux dispositions de l'article 13 de la Nouvelle Loi Communale, entre les mains du Gouverneur de la province.

La Première Assemblée communale se réunira le 2 janvier 2001, à son ordre du jour figureront l'installation des 27 Conseillers communaux et l'élection des 6 Echevins.

Ensuite, l'élection des 11 membres du Conseil de l'aide sociale aura lieu en séance publique du Conseil communal le lundi 22 janvier; le mandat de ces Conseillers prenant cours le premier avril 2001.

C'est donc à la fin de cette longue procédure que l'ensemble des instances décisionnelles de la Commune et du CPAS seront mises en place.

A partir de ce moment, celles et ceux que vous avez choisis auront la délicate et difficile mission d'assumer tous les défis qui nous attendent en ce début de XXI siècle.

En ce qui me concerne, je puis vous garantir toute ma disponibilité ainsi que mon attachement indéfectible à notre commune .

Maurice MOTTARD,  
Bourgmestre.



Le Bourgmestre, les Echevins,

les Conseillers communaux et

tous les membres du personnel communal

vous souhaitent ainsi qu'à l'ensemble

de votre famille, un joyeux Noël et

vous présentent leurs meilleurs vœux pour

l'année 2001.



## au sommaire

### Info Administration

Du nouveau à l'Administration  
communale (page 3)

### Aménagement

Le Site du Corbeau (page 3)

### Sport

Le T.C. Grâce : une idée  
progressiste du tennis (page 4)

### Culture

La langue de  
chez nous. (page 5)

### Cadre de vie

L'aéroclub de  
la force terrestre (pages 6-7)  
Li Confrèrèye  
da Droguègne (pages 8-9)

### Social

Service "emploi" (page 10)

### Economie

Le déménageur FOSSOUL ...  
déménagement sur notre zoning  
(page 11)

L'imprimerie AZ-Print S.A.  
L'Essentiel de l'imprimerie  
(page 12)





## Du **nouveau** à l'Administration communale.

L'année 2000 est synonyme d'améliorations pour l'Administration communale de Grâce-Hollogne. Depuis le début du mois de novembre un nouvel outil est au service des citoyens : la Maison de l'Emploi et du Social.

Pendant plus d'un an, les riverains de la rue de l'Hôtel communal ont vu évoluer les travaux de rénovation que la commune avait entrepris à l'ancien home de postcure. Depuis novembre 2000, ces travaux sont terminés, les corps de métiers ont laissé la place à un bâtiment complètement neuf et fonctionnel,

L'ancien home abrite maintenant la **Maison de l'Emploi et du Social**.

Qu'est-ce que cette nouvelle institution ? Il s'agit, en fait, du regroupement de tous les services sociaux : Agence Locale pour l'Emploi, le nouveau Service Emploi, SOS dépannage, les aides-ménagères, le Service social, le pointage des chômeurs de Hollogne. On y trouve également le Service de la Culture et de la Jeunesse, une antenne du Service Population et l'ONE.



### Les nouveaux numéros de téléphone à retenir sont :

Numéro général, Service social et antenne Population : 04.234.92.00  
ALEM : 04.234.45.95 • Service Emploi : 04.233.50.45 • Aides-ménagères : 04.234.92.01  
SOS dépannage : 04.234.92.06 • Culture et Jeunesse : 04.234.92.04/05

Maison de l'Emploi et du Social • Rue de l'Hôtel communal, 28 • 4460 Grâce-Hollogne

## Aménagement Site du **Corbeau**.

**Le quartier du Berleur l'attendait depuis longtemps et certains avaient fini par ne plus y croire et pourtant l'évacuation du terril du Corbeau est bien devenue une réalité, grâce à la participation du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et grâce aux efforts financiers consentis par la commune.**

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur les aménagements envisagés pour le site rénové, mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'après avoir pris l'avis des riverains, le nouveau site du

Corbeau sera consacré à la jeunesse et aux loisirs avec :

- Deux terrains de football ;
- Un bâtiment (vestiaires et buvette) ;
- Une aire de basket ;
- Une aire de tennis ;
- Une aire de volley ;
- Une aire de pétanque ;
- Une aire pour les plus petits ;
- Des plantations, des bancs, un parcours, etc.

Ces aménagements se feront de façon progressive et selon les disponibilités financières de la commune.

L'espace Corbeau est destiné à devenir un des endroits de convivialité de Grâce-Hollogne.

*Les aménagements en cours sur le site*





**Sport**

# Le T.C. Grâce : une idée progressiste du tennis.

Le Club n'est pas peu fier d'annoncer que 5 de ses équipes sont allées au tour final national des derniers tournois interclubs.

Forte d'environ 300 membres cette association de fait, occupant des installations communales, fêtera ses 40 ans d'existence officielle en 2001.

Les infrastructures du Club se composent de : 5 terrains en plein air en brique pillée, 2 terrains couverts en synthétique, 1 cafétéria, etc.

La période des interclubs débute fin avril, lorsqu'on ouvre les terrains extérieurs.

Le Club a 3 moniteurs qui dispensent des cours. Les enfants peuvent, dès 6 ans, se mettre au tennis.

On encadre énormément les équipes de jeunes pour arriver à de bons résultats, remporter des tournois. Il y a 7 équipes de jeunes. Actuellement, on compte 90 inscriptions de jeunes aux cours de préparation aux interclubs. Les cours sont gratuits ou à des prix très démocratiques.



*Vue aérienne du club.*

Pour ses nombreux membres, le Club organise différentes animations. Par exemple : 2 jours à Roland-Garros, des stages d'été, un stage en Espagne, etc.

Le T.C. Grâce est en pleine progression. Il y règne un très grand esprit de camaraderie. Le but du Club est non seulement de permettre à chacun de s'adonner à son sport favori, mais aussi de jouer un rôle social dans la commune, en faisant participer le plus possible de jeunes.

**Adresse :** Tennis Club Grâce, complexe sportif M.Wathelet  
Rue Adrien Materne (Pérou) à Grâce-Hollogne

**Le Comité :** Président : Jean Vastmans (04.365.72.07)  
Trésorier : Francis Pierrin (04.233.26.84)  
Secrétaire : Georges Péharpré (04.247.19.89)

**Site Internet :** <http://users.skynet.be/oliviergirardi>

**Si la Région liégeoise peut être fière de son patrimoine et de l'héritage culturel dont elle dispose, elle est aussi profondément marquée par la langue wallonne qui fut pendant bien longtemps la langue véhiculaire de sa population.**

Le Wallon fait partie de nos racines et de notre culture et nous devons faire en sorte que ce patrimoine ne disparaisse pas.

Fort heureusement, nous avons chez nous des défenseurs "di noss' bon vî lingadge", comme nos amis François Nyns et Gilbert Mottard, ancien Bourgmestre de Grâce-Hollogne, ancien Député, Ministre et Gouverneur de la Province qui nous proposent une promenade à travers notre commune par le biais du nom de ses rues, avenues, ruelles et autres impasses.

Nous vous proposerons donc à chaque parution de notre périodique un extrait de textes de nos auteurs wallons en débutant par la première partie de ce texte de Gilbert Mottard.

## Grâce-Hollogne, so tchamps so vôyes.

Gilbert Mottard.

N.D.L.R.: Prumi scriyeû walon à-z-aveûr situ : bourguimêsse, minisse, èt gouvèrneûr di s' province. (Foû dè lîve : Intrez don, ni d'manez nin so l'soû. R.JOELANTS & F.NYNS.)

Mès binamêyès djins, dji v' va pôrmi-ner so tchamps, so vôyes, li nez èt l'tièsse è l'êr, po mî r'loukî èt lére tot hô, lès plaques dèès vôyes, nin turtotes, ca on répèrtwère di 1996 ènn'a rassî pus d'treûs cints.

Nos pôris aler pus reû tot prindant l'train, ca è nosse commeune, li train, on l'pout sûre al trace avou lès vôyes dè **tch'min d'fièr, di l'aquèduc, dè viya-duc, dè pont, dèl gâre, èt dèl stâcion.**

Mins c'è-st-à pîds, avâ lès tchamps, qui n's-alans k'mincî nosse toûr.

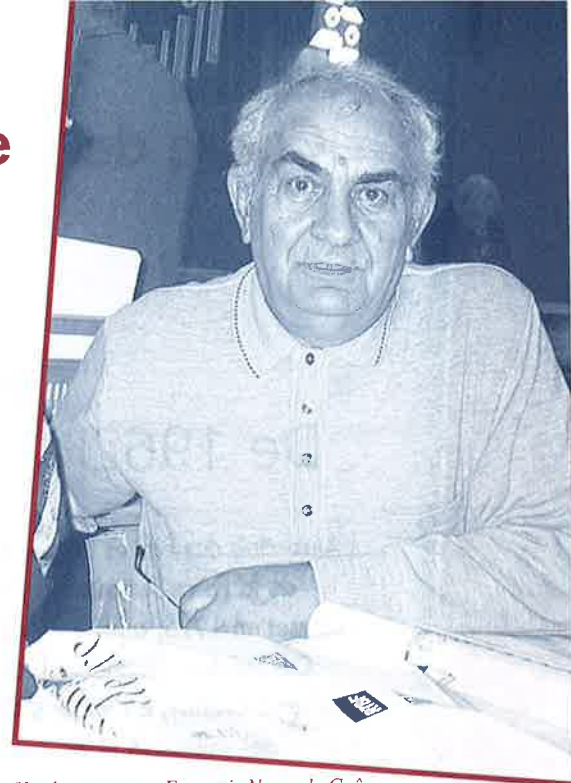
Ataquans don come di djusse po l'**vôye dèl campagne** èt d'ine hope, alans èsson-

le à **hate-èt-clère**, èt là tot près, nos vola d'dja èl vôye dèès **tchamps** wice qu'ènn'ârè bin vite pus nouk, pwis **Nawlitchamps**, là qu'i-n-aveût l'vîle cinse. Vochal adon li **tchamp d'à Pilet** èt **lès tchamps à cwènes**, lès **dih-ût bounis**, on fameûs paquêt, ca on bounî fêt vint grantès vèdjes èt 'ne grande vèdje ènnè fêt vint p'tites. Fez l'compte. Èt nos arivans d'dja â **frumint doré** qui nos fêt tûzer al tchanson so l'minme sudjèt : li tchanson des blés d'or si bin rindowe par Armand Mestral. Èt lès prés n'sont nin lon; ènn'a 'ne flopêye dispôy li **pré Hinri**, li ci **di d'zeûr, Wèron, Malièpe**, èt Croteû avou s'**long pré**. Ènn'a télémint qu'on s'dimande si ç'n'èst nin 'ne boûde qwand on-z-arrive tot l'minme âs **dièrins prés**. Adon vochal lès bwès avou l'**bwès d'malète, li busquêt, li vôye è bwès** èt l'cisse **dè parc**. Quî dit bwès tûse sins tchikter âs âbes èt ènn'a di totes lès sôrts èt po tos lès gos', tot-z-ataquant par li pus k'nohou: l'**âbe al creûh**, èt pwis lès **acaciâs**, lès **pètchales**, tot passant par lès **bèyoles, lès sâvadjes rôzîs, lès plopes, lès poumîs, lès prunîs, lès sâs ploreûs, lès hârnoufrin.nes**, sins roûvî li **vî tchin.ne** èt lès **vègnes**, minme si po 'l'zès trover, i fât moussi d'vins 'ne sitreûte rouwale.

Lès tchamps, lès prés, lès bwès, c'èst dire qui l'êwe n'èst jamès fwèrt lon, minme s'i fât-st-ataquer par li fâ **vuvî**, pwis li **surdon, li rèwe, li flo, li fontin.ne, li ferdou...li vôye dè molin**, li prumîre, ca ènn'aveût tot plin, è vinâve, è Tirogne, è Golèt, qu'lès ancyns noumît "so lès **rèwes**", là-wice qui l'**Mâhay** passéve èt rascoyîve tos lès ôtes row divant d'aler è Boute.

Drèssîz l'orêye po l's oyi tchanter chas-keune à leû toûr: **coqs, mazindjes, pîsons èt sizèts**, ou droviez grand vos deûs oûy po veûy s'ènèrî **aguèces, cwèrbâs**, minme li **poye**, èt nos arèster â-d'-divant d'ine **colèbîre**. Divant d'nos ocuper dèès djins, i nos fât co fé 'ne pitite plèce po lès bièsses, avou dèès vôyes qui tchantèt : **fwèce-tchivâs, fwèce-vatches**, ou èco, **pîd-d'vatche** qui nos amin'ront so l'**ogné**, ou lès **âgnes** ou minme dèès **critchons**.

Prindans co l'timps d'côper quéquès fleurs èt d'ènnè fé on bouquêt. On n'a qui l'tchûse avou lès **bleûs barons, lès fleurs**



Un des auteurs : François Nyns, de Grâce.

**di tonîre, lès rôses di hâye, lès pîds-d'cane, lès rôses èt lès violètes.** I mâk'reût 'ne saqwè si nos n'mètahîses nin quéquès brantches di **clawçon** prov'nant dèl rouwale qui sèpâre li mohone dè peûpe di nosse mèrêye.

(à suivre...)

**pètchale** : cenelle, fruit de l'aubépine.

**bèyole** : bouleau.

**sâvadjes rôzîs** : églantiers.

**plopes** : peupliers.

**hârnoufrin.nes** : sorbiers.

**vuvî** : vivier, mare étang.

**surdon** : source.

**rèwe** : petit ruisseau.

**flo** : mare.

**bleûs barons** : bleuets.

**fleurs di tonîre** : coquelicots.

**rôse di hâye** : églantine.

**pîds d'cane** : primevères.

**clawçon** : lilas.

### In-atelier d'walon à Grâce, Hologne, èst-ce possible ?

Po lére, djâzer, tchanter èt scrîre li walon. Lès ôteurs, amateurs di walon si prolèt fé knoh à Françwès, rue Bois Malette, 34 à Grâce-Hollogne. Tél. 04.231.20.00

Lès p'tits lîves è walon =  
"Intrez don, ni d'manez nin so l'soû..."  
d' R.Joelants, F.Nyns, G.Mottard – (100 Frs).

# « L'aéroclub de la force terrestre »

De 1962 à nos jours

**L'Aéro-club des Forces Belges en Allemagne, rebaptisé Aéro-club de la Force Terrestre à l'issue du retour du GPT Lt Avn vers Bierset en 1995, a été créé en 1962, sous forme d'ASBL, par le Cdt avi Jean Bonnevie sous le haut patronage du Lieutenant-Général Crahay, à l'époque CCFBA. Le but était de promouvoir auprès des militaires et de leur famille le goût des choses de l'air et susciter des vocations pour, entre autre, alimenter le réservoir de futurs pilotes Lt Avn.**

L'aéro-club était basé à Cologne-Butzweilerhof civil, aérodrome qui a disparu en 1979. Au départ, une caravane faisait office de club-house et un Piper-cub (PA 19) servait à l'écologie des élèves sous la responsabilité de pilotes militaires de la base de Butz possédant le brevet d'instructeur agréé par l'Administration de l'aéronautique (les avions sont immatriculés "civil belge").

Grâce à l'aide du Génie (menuiserie) pour la construction d'un chalet et de la 255 Cie Lt Avn pour le matériel volant, l'aéro-club a vite pris de l'extension et d'autres Piper-cub ont permis d'agrandir le cercle des membres volants.

Afin de peaufiner la préparation des élèves pilotes à l'examen pratique de "candidat pilote privé", un premier Cessna 150 (avion biplace) est acheté par le club. Un peu plus tard, un avion de voyage (Piper cherokée) de quatre places était acquis afin de permettre aux nouveaux



pilotes brevetés de découvrir d'autres horizons. Cet avion assez onéreux sera bientôt remplacé par un Cessna 172 (également à 4 places).

Nous sommes dans les années 70 et une deuxième section voit le jour sur la base militaire de la 17 esc. Lt Avn à Werl (Rhénanie-Wesphalie). Ce sont les membres de cette section qui vont bâtir un club-house avec des matériaux de récupération, mais qui aura néanmoins belle allure. Un Piper-cub et un autre C 150 serviront à l'entraînement des nouveaux candidats pilotes.

Le parc avions de l'aéro-club continue de s'étoffer par la remise en vol d'un SV4 Bis et d'un Cessna 180 qui avait été utilisé par l'expédition DE GERLACHE sur le continent antarctique dans les années 60. Devant le peu d'attraction que suscitent ces deux avions, ils sont revendus à des particuliers. L'argent récolté conjugué à la

revente du C 172 et la bonne santé financière des bars ont permis l'achat en deux ans (1977-1979) de deux autres C 172 flambants neufs. Ces deux avions, toujours en activité, ont fait et font encore le bonheur de nombreux pilotes brevetés qui ont pu visiter des pays cités pêle-mêle comme la France, l'Espagne, le Portugal, les pays Scandinaves, l'Italie, la Grèce, Malte, l'Autriche, la Grande-Bretagne, etc ... Cerise sur le gâteau, le vol commémoratif Bruxelles-Kinshasa et retour en 1985, pour saluer la première liaison entre les deux capitales réalisé en 1925 par l'aviateur belge Edmond THIEFFRY. La carte avec l'itinéraire du voyage peut d'ailleurs être consultée au club-house.

Début des années 80, une troisième section est créée sur la troisième base de la Lt Avn en FBA, c'est-à-dire Aachen-Merzbruck. Un bus déclassé servira au départ de club-house. Bus qui sera quelques années plus tard remplacé par une construction solide et qui fera l'admiration des clubs allemands de la région.

L'écologie, quant à lui, se fait sur Piper-cub et en C 150 en alternance avec la section de Werl en ce qui concerne les Cessna. A noter que la construction d'un nouveau club-house a également été réalisée par les membres de la section.

Entre-temps et vu la fermeture de l'aérodrome civil, la section de Butz a émigré dans le quartier militaire, rénové



un bâtiment qui lui a été attribué et poursuivre les vols sur la piste militaire.

Dès 1993, le temps du retour des troupes en Belgique a sonné. La section de Werl sera la première dissoute et les avions dispersés dans les deux autres sections. En 1995, Butz et Merz seront à leur tour fermées. Les responsables de l'aéro-club sollicitent auprès des autorités militaires l'autorisation de s'installer sur la base de Bierset, nouveau siège du Gpt Lt Avn. Après accord, un ancien corps de garde sera affecté et transformé en club-house qui, bien qu'étant parfaitement habitable, est loin d'être achevé. Une petite section dotée d'un avion pourrait, dès le printemps, s'implanter sur la base de Koksijde.

L'aéro-club n'ayant, comme tout le monde, pas été épargné par la crise a dû se résoudre à se séparer de plusieurs avions. Il en compte actuellement cinq en ordre de vol et deux qui doivent subir une révision générale.

Au point de vue "membres", il y a aujourd'hui plus ou moins 80 élèves ou pilotes inscrits et plus ou moins 40

membres sympathisants. Un conseil d'administration (CA) gère l'avoir du club qui a dû s'adapter aux nouvelles exigences de son statut.

Le prix de l'heure de vol, malgré le coût élevé du litre de carburant, est maintenu à un niveau assez faible comparé aux prix pratiqués ailleurs.

La raison sociale doit être maintenue, c'est-à-dire permettre à un plus grand nombre possible de personnes de pratiquer leur sport favori et "last but not least" c'est surtout grâce au bénévolat de membres passés ou présents et à l'intérêt manifesté par les autorités de l'aviation légère à son égard que l'aéro-club pourra bientôt compter 40 ans d'existence.

L'aéro-club organise des baptêmes de l'air ou vols d'initiation. Les renseignements sont à prendre au secrétariat du club :

Rue de Velroux  
à 4460 Grâce-Hollogne  
Tél : 04.250.73.22  
et Fax : 04.250.31.85

e-mail : [aeroclub.ft@village.uunet.be](mailto:aeroclub.ft@village.uunet.be)



## Cadre de vie

# Li Confrêrèye da Droguègne

Le 4 novembre 2000, la Confrérie de la Droguègne a tenu son V<sup>ème</sup> chapitre en la salle des Lilas à Hologne. Plus de 200 personnes ont pris part à un banquet de qualité suivi d'une soirée dansante animée, avec orchestre. Au cours de cette conviviale manifestation, des intronisations ont eu lieu.



### Mais qui est Droguègne ?

Vers 1850 existait à Hologne-aux-Pierres une sorte de clochard qui s'appelait Droguègne. Ce pauvre hère avait élu domicile dans une espèce de cavité située rue des Anes. Ce trou fut bientôt baptisé ; les Holognois l'appelèrent " li baume da Droguègne " (du wallon baume = trou, petit souterrain). On racontait que cette cavité était en fait un passage, un souterrain qui débouchait dans la cave de Madame R. qui habitait en face de l'église. Notre homme s'introduisait subrepticement dans cette cave pour se livrer à de fréquentes libations. Bonum vinum...

C'est en adaptant cette légende locale que, le 9 novembre 1996, fut créée la confrérie.

Le rôle de celle-ci est d'être l'Ambassadrice de la qualité de vie de Grâce-Hologne. Elle s'efforce de promouvoir des produits du terroir au même titre que la survivance du folklore et de l'histoire de la région. Jouer un rôle social est également prévu dans ses statuts.

### Ses produits :

- une bière artisanale brassée à Oleye (Waremme) qui porte le nom de son vagabond favori. La " Droguègne " est une bière brune brassée à partir d'un mélange de 3 malts et aromatisée avec un savant cocktail d'épices.
- un délicieux pain de viande au sirop, la " crâssèreye " dont la recette est le privilège de la confrérie.

Li Confrêrèye da Droguègne s'adresse à des milieux tels que l'économie, la politique, le sport et la culture. Son esprit est avant tout convivial et non élitiste.

Depuis 1998, la Confrérie s'est constituée en A.S.B.L

Président : **M. Roger Schouterens**  
 Vice-président : **M. Daniel Gielen**  
 Secrétaire : **M. Michel Ramakers**  
 Trésorière : **Mlle Valérie Chwist**  
 Intendance : **Mme Micheline Verdin**  
 Ambassadeur Droguègne :  
**M. Maurice Mottard.**

La hiérarchie dans la Confrérie : les Coquins, les Coquillards, les Grands Coquillards. Ces derniers sont les



*Le Président Roger Schouterens en compagnie de M. Raymond Vroonen, Grand Maïsse Houyeu*





dignitaires qui procèdent aux intronisations. Il y a 6 à 7 intronisations par chapitre (année). Actuellement la société compte 32 membres.

**Les attributs pour :**

- les Coquins :  
un verre gravé, une casquette de style "gavroche" et un diplôme.
- les Coquillards (après 2 ans de fidélité) :  
une cape couleur lie de vin et un diplôme.
- les Grands Coquillards :  
écharpe, emblème, diminutifs de reconnaissance.

**En conclusion,  
pour le futur.**

Le Président, M. Roger Schouterens, nous a confié : " Ce qu'il faudrait à l'avenir, c'est trouver des gens qui veulent s'intégrer dans les responsabilités. Toute société ou toute association dépend de la bonne volonté de certaines personnes ".

Nous espérons que ce message sera entendu pour que vive et perdure " La Droguègne ".

**NB :** " Li Confrèrèye da Droguègne " est reconnue par l'Union des Groupements du Folklore Gastronomique de la Province de Liège.



**Contact/coordonnées :**  
**M. Roger SCHOUTERENS**  
 rue Haute-Claire, 121  
 à 4460 Grâce-Hollogne  
 Tél : 04.263.72.08  
**Site internet :**  
<http://users.skynet.be/am011730>



## Service "emploi"

Grâce-Hollogne dispose d'un service d'accueil et d'information pour l'emploi :

### " Le Service Emploi "

Accueillir, informer, orienter, assurer un suivi en matière de formation ou d'insertion professionnelle, telle est la fonction de Christophe LASSAUX, Responsable du " Service Emploi " de Grâce-Hollogne.

La création de ce service date du 3 mai 2000 ; elle est le fruit d'une initiative de l'Agence Locale pour l'emploi, (ALEm) située sur notre entité.

L'organisation d'un service d'information au plan local a pour but d'assurer un accueil direct et personnalisé ainsi qu'une information rapide de la personne à la recherche en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle, en relation avec l'emploi en particulier.

Son rôle est double. D'une part ce nouveau service doit être conçu comme une structure-relais entre les services du FOREM et les demandeurs d'emploi et, d'autre part, il doit être l'interface entre les demandeurs d'emploi et d'autres services s'occupant de formation et/ou de réinsertion socioprofessionnelle (la Régie de Quartier, par exemple).

La commune de Grâce-Hollogne a une superficie de

3.418 hectares et sa population est de 22.462 habitants. Au niveau du chômage, notre entité compte 2.552 chômeurs, trois catégories confondues (complets, partiels, mensuels). Notons qu'au niveau national il y a actuellement quelques 402.484 chômeurs. En faisant une comparaison avec l'entièreteré du territoire, on peut dire qu'il y a relativement près de trois fois plus de chômeurs à Grâce-Hollogne qu'en Belgique.

Ces chiffres nous renforcent dans l'idée de la nécessité d'un tel service.

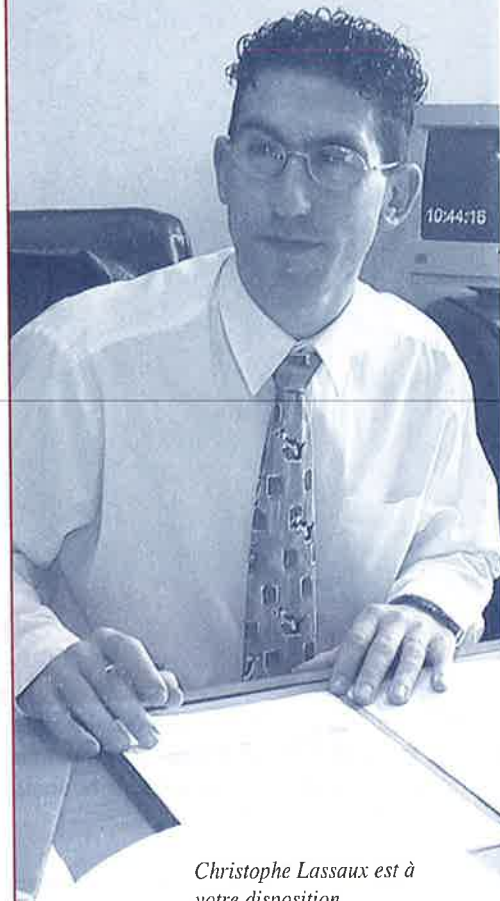
Depuis sa création, deux manifestations ont eu lieu dans le cadre de l'initiative pour l'emploi :

- la séance d'information du 20 juin 2000 présentée par un collaborateur du FOREM, et la participation de l'ALEm. Celle-ci avait pour thèmes la convention premier emploi (plan " Rosetta ") et l'activation des allocations de chômage.
- la journée de l'Emploi du 26 septembre 2000 en la salle du " Beaulieu " à Grâce/Pérou ayant comme but premier de regrouper en un même endroit les différents intervenants en matière d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle.

Y ont pris part, entre autres participants, le FOREM, l'ALEm, la Régie de Quartier, des agences d'intérim, EFT, Infofermi, la Gendarmerie, TNT, Dunlop, Laurenty, EDEL, les cours de promotion sociale, le car internet de l'ALE, des syndicats, etc.

**Le " Service Emploi " est accessible à tous lors des permanences : lundi, mercredi et vendredi de 9 H à 11 H 30 et/ou sur rendez-vous.**

Le succès d'un tel service sur le terrain dépend essentiellement des travailleurs, mais aussi de la motivation de leurs



*Christophe Lassaux est à votre disposition*

correspondants dans les pouvoirs locaux. Il en sera de même en ce qui concerne la collaboration apportée par les différentes directions sub-régionales de l'emploi du FOREM. Leur compréhension du rôle du " Service Emploi " engendra une collaboration fructueuse pour les demandeurs d'emploi.

**Pour tous renseignements,**  
contactez Christophe LASSAUX :  
Rue de l'Hôtel communal, 28  
(1er étage) à 4460 Grâce-Hollogne  
Tel : 04.233.50.45



## Le déménageur FOSSOUL ... déménage sur notre zoning

**La société Fossoul et Fils, créée en 1966 par Jules FOSSOUL, son directeur gérant actuel, a atteint une dimension internationale qui génère un chiffre d'affaires appréciable.**

Jules FOSSOUL, secondé par ses trois fils, est l'artisan de l'expansion de la société qui a vu s'accroître sa clientèle et s'étendre sa sphère d'activités par le rachat d'une dizaine d'entreprises du même secteur.

FOSSOUL Déménagements (N°2 en Wallonie) est aussi l'unique membre en Belgique du groupement français DEMECO. La société est active tant dans le déménagement de particuliers que dans le transfert d'entreprises, de ministères ou d'organisations au niveau national et international.

Depuis fin octobre 2000, elle s'est installée sur le zoning de Bonne Fortune.

Les nouveaux bâtiments sont spécialement adaptés aux nouveaux services annexes au déménagement, tels que le garde-meuble en box, en self-storage informatisé ou en containers, la conservation et la destruction d'archives et d'autres solutions "

à la carte " comme l'assistance au planning, l'emballage, etc.

" Dans ce secteur d'apparence traditionnelle, l'informatique et les contrôles d'accès électroniques font leur révolution et l'adaptation doit être permanente " nous dit Jules Fossoul.

En ce qui concerne le choix de l'implantation à Grâce-Hollogne, Jules Fossoul répond : " Nous croyons en l'avenir du multimodal et les activités européennes de la société profiteront de cette implantation centrale. La circulation des personnes et de leurs biens entre les différents pays européens va s'accélérer dans les années qui viennent ".

FOSSOUL Déménagements est là avec ses équipes, sa motivation et son dynamisme ainsi que ses infrastructures et la qualité certifiée ISO 9002 de ses services, pour répondre adéquatement à toute demande, pour une satisfac-

tion du client toujours accrue.

En conclusion, on peut dire que l'avenir sourit aux audacieux. C'est le cas pour la société FOSSOUL & Fils qui offre des produits modernes, des services et des structures alliés à une tradition de souplesse et de qualité. De nombreux atouts, donc, pour le futur !

### **FOSSOUL S.P.R.L. et Fils Déménagements**

Rue des Nouvelles Technologies, 17  
Z.I. Grâce-Hollogne, Bonne Fortune  
4460 Grâce-Hollogne  
Tél : 04 239 08 08  
Fax : 04 239 99 69

#### **E-mail :**

JFossoul@fossoul\_tpts.isabel.be

#### **Site internet :**

www.fossoul.be

Economie

L'imprimerie AZ-Print S.A.

# L'Essentiel de l'Imprimerie

Cette imprimerie a été créée officiellement par M. et Mme Guisset en 1984, mais appartient à une tradition d'imprimeur remontant au 19ème siècle.

#### Quelques dates :

1984, ateliers AZ Print en Outremeuse

1991, déménagement à Herstal

2000, installation à Grâce-Hollogne / Bonne Fortune

#### Quelques chiffres :

C.A. : 1999 : 78/79.000.000 Frs

2000 : 85.000.000 Frs

(Objectif)

2001 : 100.000.000 Frs

En l'an 2000, la société a investi 65 millions de francs en matériel et bâtiments. Elle compte encore acheter des machines et investir environ 30 millions de francs en 2001.

Elle emploie actuellement 16 personnes et en comptera 18 en 2001.

Les références d'AZ-Print S.A. sont impressionnantes car elle a des clients dans le monde industriel (Cockerill, Kone, etc.), dans le secteur publicitaire, ainsi que dans les services publics.

Pourquoi avoir choisi le Parc d'activités économiques de Grâce-Hollogne comme site d'implantation ? C'est par une proposition de la Société Promotion Initiatives en province de Liège (SPI+) et après visite sur place qu'il a été décidé de venir ici. Le parc possède aussi de très bons axes et accès

de communication, ce qui ne peut que faciliter les choses.

M. Guisset voit l'avenir dans la continuité du travail bien fait en apportant cependant des améliorations dans tous les domaines. L'expérience, la vitalité, la compétitivité, la rapidité et la précision sont les maître-mots de cette imprimerie. Elle veut et doit avoir une excellente image de marque.

**En bref,**

**AZ-Print fait bonne impression !**

**Imprimerie AZ-Print S.A.**  
Rue de l'Informatique, 6  
460 Grâce-Hollogne (Z.I.)  
Tél : 04 364 00 30  
Fax : 04 246 98 15  
E-mail : info@azprint.be  
compo@azprint.be  
devis@azprint.be  
Site internet : www.azprint.be

L'inauguration des nouveaux bâtiments d'AZ-Print a eu lieu début septembre 2000.

**GRÂCE-HOLLOGNE**  
**2000**

Trimestriel numéro 4 • décembre 2000 • MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice Mottard (Bourgmestre) • rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne

CONCEPTION ET RÉALISATION : A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local) • rue Mathieu de Lexhy 88  
4460 Grâce-Hollogne • Tél. (04) 247 41 33 • Fax (04) 247 47 81 • e-mail : info@grace-hollogne.be • site : www.grace-hollogne.be

Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne • Ont collaboré à cette édition : Nadine Swinnen - Pascal Caveller - Jean-Paul Thyriion

Graphisme : Media Grafik [ info@media-grafik.com ] • Photogravure : DEM s.p.r.l. • Impression : Gérôme s.a. • Dépôt légal n° BD50398